

De l'occitan au français (par le francitan). Étapes d'une substitution linguistique

GEORG KREMnitz
(Münster)

1. A notre connaissance, Dante a été le premier à tenter une typologie des langues romanes: il a partagé le territoire qui forme actuellement la France entre deux langues, la «lingua d'oïl» au nord et la «lingua d'oc» au sud¹. Certaines cartes modernes par contre, au moins si elles proviennent de sources officielles, revendiquent la France entière comme territoire de langue française. Par conséquent, il y aurait eu entre le XIII^e siècle et le présent une substitution complète de l'occitan. Cette affirmation est remise en question par le fait qu'en 1904 un écrivain —Mistral— a reçu le prix Nobel pour son oeuvre en langue occitane (il disait «provençale»). Nous tâcherons ici de poursuivre quelque peu les étapes de cette substitution qui n'est toujours que partielle.

2. Il est très simple de voir que l'on parle français dans le sud de la France, mais il est très simple également de voir que ce français diffère beaucoup de celui de la bourgeoisie parisienne dit français neutralisé. Quelles observations peut-on faire en détail??

2.1.1. Le système des voyelles orales du français se simplifie. On ne distingue pas les deux phonèmes /a/ et /ɑ/. En plus, il y a une tendance à neutraliser l'opposition entre les voyelles intermédiaires. Ainsi, il n'y a qu'un seul /O/, qui en position accentuée est toujours réalisé [ɔ], sauf s'il

¹ Cf. MÜLLER 1971.

² Le français du domaine occitan n'est pas uniforme, de même que la fragmentation dialectale de l'occitan est très forte. Les différences internes du français sont toutefois relativement faibles et mal perçues par les locuteurs. Les observations qui suivront s'appliquent particulièrement au domaine languedocien, il faudrait apporter quelques précisions pour les autres domaines.

se trouve en position finale³; la même règle s'applique à /œ/. En position finale, la voyelle se ferme, il s'agit donc de variantes combinatoires. Par contre, on différencie assez souvent /ɛ/ et /ɛ̃/, bien qu'avec des différences diatopiques et diastratiques. Voici quelques exemples typiques:

la patte — la pâte [lapatə — lapatə̃]
 Anne — âne [anə — anə̃]
 la chose — la rose [lafɔzə — larɔzə̃]

Nous constatons pour le français du Languedoc un système vocalique simplifié qui ramène les onze voyelles orales du français standard à sept, au maximum huit:

i	y	u	se ramène à	i	y	u
ɛ	œ	ɔ				
ɛ̃	œ̃	ɔ̃		E	œ	O
	a	ɑ			a	

2.1.2. Les quatre voyelles nasales du français soigné se maintiennent, la tendance parisienne qui fait coïncider /ẽ/ et /œ̃/ est inconnue dans notre domaine. Les réalisations de ces phonèmes cependant diffèrent beaucoup de celles dans la France septentrionale: on ne les prononce pas comme une voyelle unique, p.ex. [ẽ], mais plutôt comme une combinaison de [ẽ + ŋ], p.ex. dans le mot [lə vɛ̃ŋ]. En général, la nasalisation de la voyelle est faible. Une interprétation phonologique qui ne part pas du français standard, devrait correctement interpréter ces voyelles nasalisées comme variantes combinatoires des voyelles orales respectives. Une autre prononciation de ces voyelles connaît un allongement considérable de la voyelle qui peut aller jusqu'à la diphtongaison; elle passe aujourd'hui pour vieillie et socialement dépréciée.

2.1.3. Dans le domaine du consonantisme les différences au niveau du système sont moins importantes, par contre nous observons une plus forte différenciation interne. Les traits qui se remarquent le plus facilement sont les suivants:

- le maintien du [r] apical au lieu du [R] uvulaire dans un territoire situé grosso modo à l'ouest de Béziers et incluant une bonne partie du Massif dit Central (Rouergue, Albigeois, partiellement le Gévaudan), p.ex. [karkasɔnə̃] 'Carcassonne;
- les fricatives apicodentales /s/ et /z/ se rapprochent très nettement des phonèmes ibéroromans correspondants, surtout dans les parties méridionales et occidentales du domaine;
- souvent on constate l'assourdissement des consonnes en position terminale: [sỹt] sud, [gas] gas;

³ Pour des détails cf. MAZEL 1975.

- dans le Languedoc méridional et occidental on rencontre des dissimilations du type [taplə] table, [atmetrə] admettre, qui se retrouvent, comme on sait, en catalan;
- quelques (rares) locuteurs disposent encore d'un /j/ palatalisé dans leur inventaire phonologique: [lafijə] la fille.

2.1.4. La différence la plus remarquable entre le français de notre domaine et le français standard se trouve sans doute dans la structure des syllabes. Dans le sud, on prononce les e caducs, tandis que dans le nord, la grande majorité d'entre eux s'est amuïe. Ainsi nous pouvons comparer les phrases suivantes:

les petites filles jouaient sous le saule	
[ləptitfijzueʃulsɔl]	nord 7 syllabes
[ləpətitəfijə ʒuʃ suləsɔlə]	sud 12 syllabes ⁴ .

Ainsi, dans le Languedoc, le français est devenu une langue dont le type de syllabe préféré est la syllabe ouverte consonne-voyelle; il s'oppose au français du nord qui connaît un chiffre beaucoup plus important de syllabes fermées. En plus, s'oppose au français septentrional oxyton une langue paroxytonique dans le sud qui en même temps compte un nombre beaucoup plus important de mots phonétiques.

2.2. Les différences lexicales étant toujours les plus nombreuses et les plus remarquées (et donc répertoriées), nous nous contentons de renvoyer à des travaux antérieurs⁵.

2.3. Les différences morphologiques par contre, pour des raisons de fréquence surtout, ne rentrent guère en compte.

2.4. La syntaxe cependant montre de nombreux traits particuliers. On connaît bien des faits comme l'emploi de l'article défini dans des cas comme: *mettez le chapeau* (= votre), *j'irai me promener avec les camarades* (= mes), ou bien *tu as le canif qui taille?* (= ton canif, taille-t-il?)⁶. Il faudrait en plus rappeler la survivance partielle du passé simple dans la langue parlée et les nombreuses différences dans l'emploi des prépositions. Ces constatations contredisent de façon évidente les affirmations de chercheurs comme Koschwitz et Paris qui ont exprimé une opinion générale du siècle dernier, à savoir que l'occitan ne disposait pas de syntaxe propre⁷.

⁴ Exemple tiré de MAZEL 1975. Cf. aussi KLARE 1969: 713-714, et LAFONT 1971 a: 108 sqq.

⁵ BRUN 1931, ROSTAING 1942, MICHEL 1948/49, SÉGUY 1951, KLARE 1969, NOUVEL 1978.

⁶ Exemples chez MICHEL 1948/49; cf. également ROSTAING 1942, et, plus généralement, MÜLLER 1975: 122.

⁷ PARIS 1896: 119, n. 1, KOSCHWITZ 1894: 11, DOWNER 1901: 51.

2.5. Ce survol très sommaire montre que les différences entre le français du sud et le français dit neutralisé sont importantes. Elles ont toujours éveillé l'intérêt de chercheurs qui ont réuni ces particularités sous la dénomination globale de français régional et qui ont voulu dire par là qu'il s'agissait d'un français transplanté dans le sud, un français secondaire qui se trouvait en face d'un substrat/adstrat différent. En effet, toutes les particularités du français du sud que nous avons énumérées s'expliquent à partir de l'occitan. Ainsi, on a différencié le français régional des dialectes français au sens étroit, tels qu'ils se présentent toujours dans le domaine primitif du français (le nord). Ces dialectes modernes montrent d'autres «déviances» face au français neutralisé, p.ex. les différences morphologiques occupent une place importante. Ce n'est que dans les dernières années qu'on a commencé à prendre en compte ces différences de genèse de façon explicite et à renoncer au terme trop peu clair de français régional. On le remplace aujourd'hui par *francitan*⁸ ou *français d'oc*⁹, termes qui doivent rendre compte de l'existence simultanée de deux systèmes linguistiques, même si le locuteur individuel ne dispose que de l'un des deux. L'autre système continue néanmoins à exister socialement et l'ensemble des locuteurs dans le sud l'investit au moins partiellement. Il est clair que des traits du francitan se retrouveront dans d'autres régions; il s'agit essentiellement de traits de la langue parlée face à la langue écrite normée. De telles particularités se retrouvent dans la syntaxe de toutes les langues. Le critère de l'oralité ne suffit cependant pas à expliquer les traits du francitan¹⁰.

3. Malgré les affirmations officielles, on parle et l'on écrit toujours l'occitan — il est vrai que le nombre de locuteurs baisse depuis longtemps et ne se laisse évaluer que très difficilement. De même qu'on peut montrer sans grande difficulté les influences que le substrat occitan exerce sur les locuteurs du français, on pourrait mettre en évidence les influences du français sur l'occitan. Elles ne sont guère sensibles dans les domaines phonétique et phonologique (on est tenté de voir les progrès géographiques et sociaux du /R/ uvulaire sous l'impact du français), très nettes par contre dans le lexique où *lou pèro*, *la mèro* remplacent *lo paire* et *la maire*, où *lo conse* devient *lou mèro* (= maire), *lo sartré* devient un *talhur* et *l'aur* se transforme en *or*. Chez beaucoup d'écrivains, non les moindres, on remarque des influences lexicales françaises, et la discussion, si et dans quelles proportions il convient de les accepter, recommence périodiquement¹¹. Ac-

⁸ COUDERC 1975, 1976.

⁹ MAZEL 1975.

¹⁰ Sur l'admission de nombreux traits oraux dans la syntaxe occitane (qui s'explique par l'histoire) cf. CAMPROUX 1958:512 sqq, LAFONT 1967:40 sq. Le francitan ne se rencontre que rarement dans l'écrit, les exceptions les plus notables se trouvant dans la littérature «régionaliste» (p. ex. A. Daudet, J. Giono, M. Pagnol, J. Carrière).

¹¹ Cf. KREMnitz 1974:288-289, 326, CORDAS 1951, ALIBERT 1951. Récemment, nous constatons de nouveau une tendance à accepter les influences françaises. On y remarque deux

tuellement, il n'est pas possible de décrire avec précision les influences françaises sur l'occitan, car il n'y a guère de recherches dans ce domaine. En plus, il est difficile de les répertorier, parce qu'entre français neutralisé et occitan normalisé on peut constater l'existence d'un *continuum* qui comporte toutes les positions intermédiaires¹². Ce sont ces formes intermédiaires qu'on s'habitue à appeler francitan.

4. Ce qui précède démontre que nous nous trouvons dans un territoire à conflit linguistique où la substitution de la langue autochtone a déjà fait de grands progrès. Pour mieux comprendre le présent nous voudrions rapidement esquisser les étapes essentielles de la substitution. Nous en voyons quatre:

4.1. Pénétration lente du français dans l'écrit (1270-1539): pendant une première période qui commence avec la croisade albigeoise, les rois de France peuvent peu à peu renforcer leur influence dans le sud. Cette influence politique n'est pas accompagnée de politique linguistique: des documents français n'apparaissent que dans des proportions modestes qui augmentent peu à peu, et peu de serviteurs du pouvoir royal ont besoin de les lire. L'affirmation du pouvoir royal après la guerre de Cent ans et l'affaiblissement de la position du latin ont provoqué plusieurs décrets linguistiques qui prescrivent l'emploi du français ou de la langue locale dans tous les textes d'importance juridique. Cela veut dire en réalité que les personnes qui lisent et parlent le français se recrutent presque exclusivement dans les strates de la population qui savent lire et écrire — à l'époque une très petite partie seulement — mais cela veut dire également qu'on doit supposer qu'ils savent mieux *lire* que *parler* le français et que par conséquent le nombre de ceux qui savent le *parler* doit être très réduit. La grande majorité analphabète de la population qui dans le meilleur des cas rentre en contact avec des représentants locaux de l'Etat, continue à être monolingue en occitan. D'autre part, le français produit dans ces premiers documents contient des traits de ce que nous appelons aujourd'hui francitan — le francitan, qui bien sûr a changé au cours du temps, est donc présent dès le début de l'implantation française¹³.

lignes: une reformulation par des grammairiens de la norme occitane telle qu'elle a été élaborée entre 1930 et 1960 essentiellement par les travaux d'Alibert, qui s'inspire davantage de la norme française (cf. KREMnitz 1977) et d'autre part une incorporation d'éléments du francitan dans la prose neutre qui implique une conception linguistique très différente, contraire aux convictions d'Alibert et des fondateurs de l'IEO; elle se manifeste entre autres dans la revue *Aici e Ara*, no. 1-4, 1978-79.

¹² Le terme *continuum* a été formulé à partir de la situation de certaines langues créoles; la situation sociolinguistique de l'occitan permettrait, à notre avis, son emploi aussi dans ce domaine; cf. DE CAMP 1961. Le *continuum* devient visible dans les travaux de BAUDOU 1974, BLANC 1974, MARTIN 1977, GONZALEZ 1977, JAGUENEAU-VALÈRE 1977, MARCONOT 1978, PONS-SAUZET 1978.

¹³ Cf. BRUN 1923, 1923 a. L'existence de traits francitans est mise en évidence dans les écrits des notaires bordelais, cf. NACQ 1979:96.

4.2. Généralisation du français dans la communication officielle (écrite) et progrès lents dans l'usage oral (1539-1789): l'Edit de Villers-Cotterets (1539) marque une césure importante, pour plusieurs raisons. Pour la première fois il interdit en plus de l'emploi du latin celui des langues locales. Ainsi, une politique linguistique qui veut rendre accessibles aux sujets les textes juridiques s'est transformée en une autre qui remplace *une* langue inconnue par une autre. Cependant, cet édit a visiblement du succès, contrairement à ses prédécesseurs: deux générations plus tard l'occitan aura disparu comme langue administrative dans les territoires appartenant à la couronne française. Le succès s'explique par la situation historique, à savoir les guerres entre Charles Quint et François I^{er} et les incursions des troupes impériales en Provence, parallèlement au développement de la royauté française pendant la Renaissance. La pénétration du français reste toujours limitée à la langue *écrite*, l'occitan continuant à être la langue *parlée*. Une des conséquences de l'édit est la disparition de la norme écrite occitane dans l'espace d'un demi-siècle et l'influence croissante des conventions graphiques françaises. Une autre se montre dans la première renaissance littéraire entre 1550 et 1620, surtout en Gascogne et Provence, incarnation d'une première résistance intellectuelle à l'adaptation au modèle français septentrional¹⁴. Il est typique que cette résistance se trouve uniquement dans les couches que le français a le plus touchées — les auteurs sont surtout juristes et pasteurs: là uniquement ces problèmes peuvent devenir conscients¹⁵; cela se retrouve chez un auteur en langue française comme Montaigne¹⁶. Des écrivains comme Racine ou Mme de Sévigné témoignent à quel point le français est inconnu jusqu'au XVIII^e siècle, même dans les couches supérieures. Vers la fin du XVII^e seulement, la maîtrise ou l'ignorance du français devient un sujet littéraire; le type du «méridional ridicule» apparaît dont les représentants essayent de compenser leur statur social bas par leur comportement linguistique: usage ostentatoire du français. On peut en conclure que certaines strates de la population ont dû montrer un comportement linguistique comparable¹⁷ — nous y voyons un signe d'*autoodi*¹⁸. En gros, la connaissance active du français reste limitée jusqu'à la Révolution à certaines parties des classes supérieures et même la connaissance passive reste circonscrite à la partie alphabétisée de la

¹⁴ LAFONT 1970.

¹⁵ Lafont a développé une interprétation intéressante de ce fait: il serait le refus de l'acculturation (et de l'aliénation). Lafont y voit une des conditions d'existence constantes de la littérature occitane (d'abord occitan vs. latin, plus tard vs. français). Pour pouvoir écrire en occitan, aujourd'hui ou dans le passé, un auteur doit avoir subi et dépassé une acculturation (conférence à Münster, 25.IV.1979).

¹⁶ Il nous semble que la politique d'Henri IV laisse entrevoir les possibilités d'une autre politique linguistique. La centralisation renforcée après sa mort prématurée l'a effacée pour longtemps.

¹⁷ Cf. ANATOLE 1968, MARTY 1977, 1977 a, GARDY 1977, 1978 (pour une période plus tardive).

¹⁸ ARACIL 1968, NINYOLES 1969.

population. Pour la plus grande partie des locuteurs, le français reste toujours une langue étrangère à peine compréhensible. La nécessité d'employer souvent l'occitan, lors des délibérations des états provinciaux en 1788/89, semble prouver qu'une partie importante du tiers état ne maîtrise pas le français. En d'autres mots: les groupes qui sont parties prenantes dans la vie politique et sociale de l'ancien régime ont appris le français tandis que les couches qui ne participent pas à la direction de l'Etat, malgré leur poids économique, ne le possèdent pas ou guère. Ainsi, l'immobilité surprenante de la situation durant des siècles s'explique quelque peu: les possibilités minimales d'ascension sociale qui s'ouvrent à l'individu ne créent pas de motivation pour l'apprentissage du français, de même que l'alphabétisation ne fait que des progrès modestes.

4.3. Début de la substitution massive dans l'usage oral à la suite de la réorientation politique depuis 1789 (1789-1881): la Révolution livre, après l'Edit de Villers-Cotterets, le second élément important pour la substitution, cette fois-ci pour la diminution de l'emploi oral. Tout d'un coup, les possibilités d'ascension sociale des individus se multiplient, mais une connaissance suffisante du français en est toujours une condition nécessaire, car après quelques hésitations pendant lesquelles la Révolution utilise les langues ethniques, elle retourne à la politique linguistique de l'ancien régime¹⁹. Les positions de l'émigré occitan Rivarol et de l'abbé Grégoire quant à la valeur particulière du français ne diffèrent guère, sauf que le révolutionnaire veut rendre accessible cette langue à *tout* le peuple. Son discours devant la Convention manifeste cette volonté acculturatrice²⁰. En effet, la Révolution reprend les vieilles thèses développées par des poètes et intellectuels sous des auspices différents mais en ajoutant deux composantes nouvelles dont l'avenir montrera qu'elles sont essentielles: d'une part, on revendique la connaissance *active* du français par *l'ensemble de la population* de l'Etat français, de l'autre côté on comprend l'alphabétisation par la scolarisation obligatoire comme véhicule de la substitution linguistique, déclarée nécessaire par les révolutionnaires. De là le grand nombre de projets pour l'organisation de l'enseignement qui seront partiellement appliqués deux générations plus tard²¹. L'union de la conscience linguistique française et de la scolarisation obligatoire crée ainsi les conditions idéologiques pour la substitution du XIX^e siècle. Cependant, plus importantes que ces bases idéologiques encore sont les conditions matérielles: la crise économique du territoire occitan qui devient peu à peu visible pendant le XIX^e siècle et qui se caractérise par des structures agricoles archaïques, de plus en plus dépendantes de monocultures, la liquidation des banques locales et partant le manque de capitaux d'investissement, l'organisation

¹⁹ Cf. SCHLIEBEN-LANGE 1977.

²⁰ RIVAROL 1784, CERTEAU 1975, SCHLIEBEN-LANGE 1976.

²¹ LEIF-RUSTIN 1954, LÉON 1967.

du réseau ferroviaire selon les intérêts de la capitale, l'affaiblissement de l'industrie d'extraction et la disparition de l'industrie de transformation, l'investissement des capitaux disponibles dans l'aventure coloniale etc. Le développement démographique y est étroitement lié: l'augmentation de la population entre 1851 et aujourd'hui est presque nulle, si l'on laisse de côté les conséquences de la guerre d'Algérie. Plusieurs départements ont perdu jusqu'à la moitié de leur population de 1850/60 (Aveyron, Gers, Lot, Lozère). Derrière la stagnation apparente se cachent d'importantes vagues de migration qui ont sensiblement changé la structure de la population²². Cette faiblesse économique croissante est sans doute une des raisons de l'échec social de la renaissance du XIX^e siècle face au succès littéraire; la comparaison avec le Principat de Catalogne suggère cette conclusion. Le progrès des connaissances du français n'a pas été provoqué par les programmes révolutionnaires mais par le brassage des populations dans la période révolutionnaire. D'autres éléments sont l'ouverture de la société et l'amélioration de la formation scolaire²³. Pour la première fois, des parties importantes des classes moyennes et inférieures apprennent à parler français. Il devient compréhensible qu'à ce moment une seconde renaissance littéraire —interprétée trop exclusivement comme celle du Félibrige— se manifeste, puisque de nouvelles couches intellectuelles et sociales sentent leur existence spirituelle menacée.

4.4. Généralisation complète du français dans le cadre de la scolarisation obligatoire (depuis 1881): ce n'est pas la scolarisation obligatoire mais la proscription de l'occitan de cette école qui introduit la dernière phase allant jusqu'à nos jours, celle de la substitution très large de l'occitan dans la *langue parlée*. La connaissance du français reste toujours condition pour l'ascension sociale, un français aussi «pur» que possible confère toujours du prestige, et le français est toujours la seule langue socialement «rentable». De cette façon, il continue à être la *langue cible*. Après la scolarisation obligatoire il ne faut que quelques décennies pour que l'ensemble de la population parle plus ou moins français²⁴. A cause du mépris social dont l'occitan est toujours l'objet, le nombre de monolingues français même dans la population autochtone a notablement augmenté.

²² Cf. LAFONT 1967 a, 1971, LARZAC 1971, SALVI 1973:514-525, KREMnitz 1976, ALCOUFFE-LAFONT-LAGARDE 1979, et la revue Viure (1965-73). Une interprétation qui situe les événements essentiels plus tard est proposée par CASTÉLA 1977.

²³ Cf. FURET-OZOUF 1977 qui négligent malheureusement dans leur grand ouvrage la question linguistique. Il en résulte quand même que la scolarisation est une tendance de l'ensemble du XIX^e siècle, la scolarisation obligatoire après 1880 ne marque que le *terme* du processus.

²⁴ La population monolingue occitane disparaît vers 1940 comme phénomène social mesurable; depuis ce temps on ne rencontre plus que des cas isolés.

4.5. Ces grandes étapes se laissent condenser dans le tableau suivant:

<i>fait social</i> \ <i>période</i>	1270-1539	1539-1789	1789-1881	1881-
politique linguistique de l'Etat	—	+	+	+
mobilité sociale individuelle	—	—	+	+
scolarisation française obligatoire	—	—	—	+

5. Néanmoins, des parties de la population parlent toujours occitan, d'autres ne possèdent que le francitan et se révèlent ainsi fortement influencées par l'occitan. Comment ce fait est-il explicable malgré la position dominante et le prestige dont le français jouit dans la société?

5.1. Chaque essai d'explication doit partir du fait que le français neutralisé est la langue cible pour l'ensemble de la population. La nature différente des influences françaises dans l'occitan et occitanes dans le français le prouve. Le substrat occitan dans la phonétique permet de supposer que l'acquisition de la langue «étangère» n'a pas réussi complètement. Un grand nombre d'occitanismes lexicaux sont des termes techniques dont les correspondants français ne sont que rarement à la disposition du locuteur moyen, d'autres des expressions à connotation péjorative pour lesquelles le français est trop «fin». Les traits français dans l'occitan par contre sont le plus souvent porteurs de prestige, ils sont destinés consciemment ou inconsciemment à «améliorer» l'occitan. Puisque chaque locuteur fait ses tentatives personnelles, il existe un grand nombre de variantes à tel point qu'il est parfois difficile de décider, si un locuteur parle français ou occitan à une occasion précise. Qu'un seul exemple montre ces hésitations: la phrase «française» *«(les fleurs) qu'on esbandissait dans les carrières pour la Fête-Dieu»* repose sur une phrase occitane *«(las flors) qu'esbandissian per carrièras per Festa-Dieu»*²⁵. Une phrase correspondante en français neutralisé pourrait avoir cet aspect: *«(les fleurs) qu'on répandait dans les rues pour la Fête-Dieu»*. L'existence du francitan prouve ainsi que l'acculturation française n'a réussi que partiellement jusqu'à maintenant.

5.2. Pour en trouver les raisons, on pourrait évoquer des éléments «mécaniques» comme l'insuffisance des méthodes d'enseignement et la durée

²⁵ COUDERC 1976:5. Couderc donne de nombreux exemples, pris surtout dans la vie scolaire.

limitée de la scolarité, le manque de compétence linguistique des enseignants (qui eux-mêmes ont souvent appris, jusque dans un passé récent, le français à l'école) mais aussi une motivation relativement faible, sensible jusqu'à l'époque des grands média audiovisuels et explicable par l'absence de situations de communication exigeant la maîtrise d'un français correct. Son apprentissage n'avait donc pas de valeur pratique pour ces locuteurs. Vu le nombre des personnes concernées, on estimera comme moins important une autre raison, à savoir l'existence d'une conscience linguistique occitane et le refus du français; ce n'est que dans un passé récent que certains indices d'une telle attitude nous semblent décelables²⁶. Ainsi, au bout de sept siècles, la substitution n'est toujours pas arrivée à son terme²⁷.

5.3. Nous pourrions définir le francitan comme la compétence en français que chaque locuteur a acquise, c'est-à-dire que souvent le locuteur croit parler un français relativement «correct», tandis que pour l'observateur ce français montre des différences évidentes, si on le compare au français neutralisé²⁸. Il n'est donc pas étonnant que le francitan se manifeste comme continuum, bien qu'il y ait un accord large sur ses traits constitutifs; autrement, son usage caricatural dans la littérature et les mass-média ne serait pas possible puisqu'il doit créer des connotations dans l'esprit du lecteur/consommateur. Par sa genèse le francitan se révèle être un moyen d'expression des couches inférieures de la société, c'est pourquoi il est également déprécié socialement et non utilisable dans certaines situations: les couches dominantes ont transféré les préjugés contre l'occitan comme «patois» sur le francitan, et une partie au moins de la population les a acceptés²⁹. Malgré tout cela, le francitan reste actuellement le moyen de communication le plus important dans le sud; les travaux sociolinguistiques devraient en tenir compte. Après ces remarques nous pourrions constater la hiérarchie linguistique suivante chez le locuteur primaire («naïf»):

français «neutralisé»
francitan (continuum)
occitan.

Il est à supposer que l'emploi du francitan dépasse de loin celui des deux autres variétés linguistiques (les deux sont à la disposition d'une par-

²⁶ Sur la conscience linguistique occitane cf. LAFONT 1967 b, 1971 b, SCHLIEBEN-LANGE 1971, KREMnitz 1973, 1974: 353-358.

²⁷ La situation occitane nous semble aussi d'un intérêt méthodologique certain: elle pourrait nous livrer des indications sur l'importance des substrats car on peut sans doute trouver plus d'un parallélisme entre l'Occitanie actuelle et la Gaule du déclin de l'Empire Romain.

²⁸ Cette définition rapproche le francitan de ce qu'on appelle parfois un sabir, cf. PÉRÉGO 1969.

²⁹ Cf. KREMnitz 1974: 5-7. Ces préjugés sont facilement saisissables à travers l'utilisation du francitan dans la publicité de la radio et de la télévision.

tie des locuteurs seulement), même s'il n'est actuellement pas possible de donner une typologie quelque peu précise de l'*usage* linguistique³⁰. On peut cependant dire que la probabilité de l'emploi du français neutralisé croît proportionnellement à la formalité d'un acte communicatif. Bien que le francitan soit une variété linguistique de transition —produit d'un conflit linguistique non terminé— il est peu probable qu'il disparaisse dans un avenir proche.

5.4. Il convient d'ajouter que la hiérarchie linguistique esquissée plus haut est remise en question depuis quelque temps par un certain nombre de locuteurs. Les représentants actuels de la renaissance occitane n'acceptent plus la diglossie, mais ils voient dans l'occitan une langue à valeur égale qui doit avoir les mêmes droits que le français et dont l'emploi doit être étendu à *toutes* les activités linguistiques. Ce qui importe aux yeux de ces personnes, c'est la survie de l'occitan comme langue d'usage quotidien, c'est-à-dire le rôle social de l'occitan, la praxis linguistique de tous les jours et non l'existence de produits littéraires accessibles uniquement à des minorités intellectuelles. Sur ce point capital la renaissance actuelle se distingue des précédentes. Seul l'avenir nous dira, si cette attitude contribuera à sauver l'existence orale de l'occitan. Il ne faut pas oublier que plus décisif encore qu'un changement global de la conscience linguistique sera la stabilité matérielle (entre autres économique) de la communauté linguistique occitane³¹.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCOUFFE, A. — LAGARDE, P. — LAFONT, R. (1979), *Pour l'Occitanie*. Toulouse.
- ALIBERT, L. (1951), «Porguèm nòstra lenga: Lenga literària e lenga locala». *Oc*, 13: 34-36.
- ANATOLE, C. (1968), «Aux origines d'un type littéraire: Le 'Capitaine Gascon' dans un pamphlet anti-huguenot de Guillaume de Reboul». *Annales de l'I.E.O.*, 4^e série, 3: 361-396.
- ARACIL, LL. (1968), «Introducció». In: ESCALANTE, E. (1968), *Les xiques de l'entresuelo. Tres forasters de Madrid*. València: 7-88.
- BAUDOU, F. (1974), «Sur un village bas-languedocien». *Cahier du Groupe de Recherches sur la Diglossie*, 1: 18-27.
- BLANC, J. (1974), «La paraula perduda: doas familhas occitanas en 1973». *Cahier du Groupe de Recherches sur la Diglossie*, 1: 29-33.

³⁰ Les typologies des situations diglossiques en général font défaut. La meilleure formalisation jusqu'à présent est STEWART 1962.

³¹ Les changements d'attitude de plusieurs partis politiques en France, pourvu qu'ils soient durables, permettent malgré toutes les résistances quelque optimisme, cf. LAGARDE 1977, ALCOUFFE-LAFONT-LAGARDE 1979. Cependant: il n'y a que les Occitans qui puissent sauver les Occitans.

- BRUN, A. (1923), *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*. Paris.
- BRUN, A. (1923 a), *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon*. Paris.
- BRUN, A. (1931), *Le français de Marseille*. Marseille.
- CAMPROUX, C. (1958), *Etude syntaxique des parlers gévaudanais*. Montpellier.
- CASTÉLA, P. (1977), *Occitanie, terre conquise*. Nice.
- CERTEAU, M. de — JULIA, D. — REVEL, J. (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*. Paris.
- CORDAS, L. (1951), «A prepaus de gallicismes». *Oc*, 12: 28-32.
- COUDERC, Y. (1975), «Francitan». *Occitània passat e present*, 3: 20-21, 4: 34-37.
- COUDERC, Y. (1976), «A propos du francitan». *Cahier du Groupe de Recherches sur la Diglossie*, 3: 1-17.
- DE CAMP, D. (1961), «Social and Geographical Factors in Jamaican Dialects». In: LE PAGE, R. B. (ed.) (1961), *Proceedings of the Conference on Creole Language Studies*. London: 61-84.
- DOWNER, C. (1901), *Frédéric Mistral, poet and leader in Provence*. New York.
- FURET, F. — OZOUF, J. (1977), *Lire et écrire*. 2 vol., Paris.
- GARDY, P. (1977), «'Viandasso': Lei disfonccionaments linguistics e culturaus en Provença au temps de Loïis XIV». *Revue des Langues Romanes* LXXXII: 89-104.
- GARDY, P. (1978), *Langue et société en Provence au début du XIX^e siècle: le théâtre de Carvin*. Paris.
- GONZALEZ, D. (1977), *L'occitan parlat jos tèrra. Los carbonièrs de Carmaus. Tèxtes sul trabalh del cròs*. Toulouse, 2 vol.
- JAGUENEAU, L. — VALIÈRE, M. (1977), *L'occitan parlat à Lespignan (Hérault). La langue des viticulteurs*. Toulouse.
- KLARE, J. (1969), «Der Bilinguismus in Südfrankreich». *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin, Gesellschafts- und Sprachwissenschaftliche Reihe*, XVIII: 707-717.
- KOSCHWITZ, E. (1894), *Grammaire historique de la langue des Félibres*. Greifswald-Avignon-Paris.
- KREMnitz, G. (1973), «La situation de la langue d'oc à travers une enquête sur les mass-media. Contribution à la conscience linguistique d'oc». *Revue des Langues Romanes* LXXX: 249-315.
- KREMnitz, G. (1974), *Versuche zur Kodifizierung des Okzitanischen seit dem 19. Jahrhundert und ihre Annahme durch die Sprecher*. Tübingen.
- KREMnitz, G. (1976), «Katalanisch und Okzitanisch-Elemente zu einem Vergleich ihrer Lage». In: *Festschrift Heinz Kloss*. Hamburg I: 165-183.
- KREMnitz, G. (1977), «Zum augenblicklichen Stand der Kodifikationsdiskussion im Okzitanischen», *Actes du Romanistentag Gießen 1977*, II: 540-552.
- LAFONT, R. (1967), *La phrase occitane*. Montpellier.
- LAFONT, R. (1967 a), *La révolution régionaliste*. Paris.
- LAFONT, R. (1967 b), «Sur l'aliénation occitane». *Le Fédéraliste* IX: 107-138.
- LAFONT, R. (1970), *Renaissance du Sud*. Paris.
- LAFONT, R. (1971), *Décoloniser en France*. Paris.
- LAFONT, R. (1971 a), «Deux types ethniques». In: LAFONT, R. (éd.), *Le Sud et le Nord*. Toulouse: 101-136.
- LAFONT, R. (1971 b), «Un problème de culpabilité sociologique: la diglossie franco-occitane». *Langue Française* 9: 93-99.

- LAGARDE, P. (1977), *Clefs pour la régionalisation*. Paris.
- LARZAC, J. (éd.) (1971), *Le petit livre de l'Occitanie*. Ardouane.
- LEIF, J. — RUSTIN, G. (1954), *Histoire des institutions scolaires*. Paris.
- LÉON, A. (1967), *Histoire de l'enseignement en France*. Paris.
- MARCONOT, J. M. (1978), «Préliminaires à l'enquête sociolinguistique sur la diglossie franco-occitane: I: Vauvert». *Lengas* 4: 1-13.
- MARTIN, P. (1977), «Etude sociolinguistique de trois cas de diglossie (Mèze, 1970-71)». *Lengas* 2: 35-69.
- MARTY, J. (1977), «Le Gascon dans le théâtre de Florent Carton Dancourt (1661-1725)». *Revue des Langues Romanes* LXXXII: 353-369.
- MARTY, J. (1977 a), *Le méridional ridicule entre 1600 et 1660*. Montpellier (thèse 3^e cycle).
- MAZEL, J. (1975), «Français standard et français d'oc». *Cahier du Groupe de Recherches sur la Diglossie*, 2: 28 pp.
- MICHEL, L. (1948/49), «Le français de Carcassonne». *Annales de l'I.E.O.* I: 196-208 et II: 80-93.
- MÜLLER, B. (1971), «Dante und die sprachliche Gliederung Frankreichs». In: *Festschrift Rudolf Palgen*. Graz: 123-132.
- MÜLLER, B. (1975), *Das Französische der Gegenwart. Varietäten-Strukturen-Tendenzen*. Heidelberg.
- NACO, G. (1979), «Introduction du français et disparition du gascon dans la pratique notariale à Bordeaux et dans le Bordelais (1450-1539)». *Lengas*, 5: 77-121.
- NINYOLES, R. (1969), *Conflicte lingüístic valencià*. València.
- NOUVEL, A. (1978), *Le français parlé en Occitanie*. Montpellier.
- PARIS, G. (1896), *Penseurs et poètes*. Paris.
- PÉRÉGO, P. (1968), «Les sabirs». In: MARTINET, A. (éd.) (1968), *Le langage*. Paris: 597-607.
- PONS, G. — SAUZET, P. (1978), «Préliminaires à l'enquête sociolinguistique sur la diglossie franco-occitane: II la Vallée Française». *Lengas*, 4: 14-26.
- RIVAROL, A. (1784), *De l'universalité de la langue française*. Berlin-Paris.
- ROSTAING, C. (1942), «Le français de Marseille dans la 'trilogie' de Marcel Pagnol». *Le français moderne* X: 29-44, 117-131.
- SALVI, S. (1973), *Le nazioni proibite*. Firenze.
- SCHLIEBEN-LANGE, B. (1971), «Das sprachliche Selbstverständnis der Okzitanen im Vergleich mit der Situation des Katalanischen». In: *Interlinguistica, Festschrift Mario Wandruszka*. Tübingen: 174-179.
- SCHLIEBEN-LANGE, B. (1976), «Von Babel zur Nationalsprache». *Lendemains*, 4: 31-44.
- SCHLIEBEN-LANGE, B. (1977), «Das Übersetzungsbüro Dugas (1791/92)», *Actes du Romanistentag Gießen 1977*, II: 513-526.
- SÉGUY, J. (1951), *Le français parlé à Toulouse*. Toulouse.
- STEWART, W. A. (1962), «An outline of linguistic typology for describing multilingualism». In: RICE, F. A. (ed.) (1962), *Study of the role of second languages in Asia, Africa, and Latin America*. Washington: 15-25.

